COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 MAI 2011

L' an 2011 et le vendredi 27 mai à 20 heures 30, le Conseil Municipal dûment convoqué s' est réuni en séance ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Jean-Luc ZANON, Maire.

Présents: Mesdames Laurence COSTA, Houria Gomez, Jeannine GUIGON, Nicole VESSIERES, Gisèle VINCENT, Maryline WAGNER.

Messieurs Michel DONOLATO, Jean-Paul NEUFMARS, Roger OUVRIER-BONNAZ, Gilles REYNAUD, Bruno VIALATTE.

Absente: Madame Laurence CLOT

Pouvoir a été donné par Monsieur André ŒIL à Madame Nicole VESSIERES.

Madame Gisèle VINCENT a été nommée secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la séance du 15 avril 2011 est lu et approuvé à l'unanimité.

VENTE DE TERRAIN COMMUNAL A MONSIEUR BEST DAVID

Le Maire informe le Conseil Municipal de la proposition d'achat de M. BEST David, domicilié à la Cure, hameau de Lachamp, 26740 LA COUCOURDE, concernant le terrain communal cadastré ZB 101 limitrophe de sa propriété, représentant une surface d'environ 20 m2, appartenant à la Commune. Ce terrain fait partie du domaine privé de la Commune et aucune parcelle ne sera enclavée à la suite de cette vente. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de vendre, en l'état, le terrain dont il s'agit moyennant le prix de 1 € le m2 payable comptant le jour de la signature de l'acte de vente; les frais d'acte notarié et de bornage seront payés par l'acquéreur. Le Conseil Municipal charge le Maire de faire le nécessaire et de signer tous actes et documents pour la régularisation de cette vente.

VENTE DE TERRAIN COMMUNAL A MONSIEUR STRINA EDDY

Le Maire informe le Conseil Municipal de la proposition d'achat de M. STRINA Eddy, domicilié 12 rue royale, 26740 LA COUCOURDE, concernant la voie d'accès à sa propriété, représentant une surface d'environ 120 m2, appartenant à la Commune. Ce terrain fait partie du domaine privé de la Commune et aucune parcelle ne sera enclavée à la suite de cette vente. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de vendre, en l'état, le terrain dont il s'agit moyennant le prix de 1 € le m2 payable comptant le jour de la signature de l'acte de vente ; les frais d'acte notarié et de bornage seront payés par l'acquéreur. Le Conseil Municipal charge le Maire de faire le nécessaire et de signer tous actes et documents pour la régularisation de cette vente.

SUBVENTION A L' ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE

Le Maire informe le Conseil Municipal que dans un courrier reçu en date du 22 avril 2011, l' Association des Anciens Combattants et Victimes de guerre (Saulce Mirmande Les

Tourrettes La Coucourde) sollicite une subvention afin de pouvoir couvrir une partie des dépenses de fonctionnement de leur association. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décidé à l'unanimité de verser une subvention de 50 € à l'Association des Anciens Combattants et Victimes de guerre (Saulce Mirmande Les Tourrettes La Coucourde) pour couvrir une partie des frais de fonctionnement de leur association. Cette dépense sera imputée sur le Budget 2011 chapitre 65.

PARTICIPATION COMMUNALE AU RACCORDEMENT ELECTRIQUE

DE LA FUTURE CRECHE INTERCOMMUNALE

Le Maire expose qu' à sa demande, le SDED (Syndicat Départemental d' Energies de la Drôme), a étudié un projet de développement du réseau de distribution publique d' électricité sur la commune concernant un raccordement pour alimenter la crèche intercommunale située au quartier Fond chaud.

DEPENSE PREVISIONNELLE TTC: 27 294.31 €

Dont rémunération de maîtrise d'œuvre d'un montant définitif de

(devis HT x 4 % x taux TVA) : 1 015.28 €

Financements mobilisés par le SDED : 18 138.35 €

Forfait communal: 4 829.98 €

TVA: 4325.98 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, approuve à l' unanimité.

DECISION MODIFICATIVE 2011 01

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu d'effectuer une décision modificative, à la suite d'une erreur d'imputation budgétaire. Il y a donc lieu de porter la somme de 100 € au Chapitre 024 Section d'investissement Produits de cessions d'immobilisations Article 024 Produits de cessions d'immobilisations, par prélèvement du montant de 100 € au Chapitre 040 Section d'investissement Opération d'ordre transfert entre section Article 2111 Terrains nus.

Après délibération, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de porter la somme de 100 € au Chapitre 024 Section d'investissement Produits de cessions d'immobilisations Article 024 Produits de cessions d'immobilisations, par prélèvement du montant de 100 € au Chapitre 040 Section d'investissement Opération d'ordre transfert entre section Article 2111 Terrains nus et charge le Maire de faire le nécessaire.

QUESTIONS DIVERSES

Messieurs les Adjoints et les Conseillers délégués font le compte-rendu de leurs différentes délégations :

1. Travaux extérieurs :

Travaux réalisés:

- travaux de débroussaillage et de nettoyage de tous les chemins communaux par l'entreprise MALGRAS.
- réfection de la toiture du bâtiment des Services techniques par l'entreprise ASTIC coût : 20 212,40 € TTC.

Travaux à réaliser :

- les travaux de peinture intérieure de l'école maternelle seront réalisés en juillet prochain par l'entreprise ROUX. Les couleurs ont été choisies par l'équipe enseignante.
- lutte contre l'ambroisie : des dépliants informatifs sont à la disposition du public au secrétariat de mairie.

2. Communication:

- Site Internet : 17 000 visites pour les 12 derniers mois.
- Bulletin municipal: parution et distribution fin juin
- Réfection du panneau d'informations (randonnées en Drôme) sur la place Freydier. Il affichera le plan de la commune.

3. Enseignement:

mardi 14 juin : 3ème et dernier Conseil d' Ecole de l' année 2010-2011.

4. Bibliothèque:

Achat de nouveautés littéraires pour adultes et enfants et de fournitures de bureau avec les 1300 € du budget 2011 alloué à la bibliothèque par la Mairie.

5. C.L.I.C.

Réunion de préparation de la « Semaine bleue » à Condillac.

6. Festivités:

vendredi 20 mai : réunion de la commission pour finaliser les festivités 2011. Un programme des manifestations sera distribué à chaque foyer coucourdois.

7. Urbanisme : (depuis la réunion du Conseil Municipal du 15 avril) :

- PC: 4 déposés 1 accordé 1 refusé

- DP: 1 déposée

- CU: 2 CU informatifs déposés

8. Sécurité:

samedi 21 mai : réunion de la commission communale pour la mise en sécurité du CD 74.

Sur le CD 74 le cinémomètre a enregistré 3500 véhicules par jour en moyenne. 80 % de ces véhicules circulent à une vitesse supérieure à celle autorisée. A titre préventif et suite à une étude, la commission communale de Sécurité a présenté un projet : ce projet a pour objectif de faire ralentir les utilisateurs à l'intérieur de l'agglomération sur la route départementale.

Le projet définitif sera présenté au 2ème semestre 2011 par la commission municipale de sécurité au conseil municipal pour décision. Il est à noter que des personnes extérieures au conseil municipal font partie de la commission communale de sécurité afin d' avoir des experts.

INFORMATIONS

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que depuis le 20 mai la commune de la Coucourde est soumise, par arrêté préfectoral, aux mesures de restriction d'eau : arrosage des jardins autorisé de 19 heures à 8 heures, interdiction de laver les véhicules en dehors des stations de lavage sauf pour les véhicules sanitaires ou ayant un rapport avec l'alimentaire, interdiction de remplissage des piscines sauf pour la 1ère mise en eau de l'ouvrage.

Du 12 avril au 15 mai, 94 candidatures sont parvenues en Mairie pour les offres d'emploi concernant les deux postes d'adjoint administratif de 2ème classe pour l'accueil du secrétariat de mairie et de l'agence postale communale.

Pour les Services techniques, La Mairie procèdera au recrutement d'un agent en raison de l'absence de Monsieur Stéphane VALENTE, en arrêt de longue maladie. Ce remplacement sera d'une durée de 6 mois (de juin à novembre 2011). Cet agent sera employé à temps complet.

Le bornage du terrain cédé par la commune à Sésame Montélimar pour l'implantation de la crèche intercommunale a été réalisé ; les travaux attaqueront à l'automne 2011.

Les travaux d'aménagement de la zone d'activités artisanale de Mirgalland ont débuté.

Monsieur le Maire précise au Conseil Municipal le calendrier des réunions prévues par les services de l'Etat et autres.

Fait à La Coucourde, le 27 mai 2011

Le Maire

Jean-Luc ZANON